

# Bulletin Municipal

## herri aldizkaria

Juin 2015  
2015 ko Ekaina



### Editorial Sar hitza

**Pierre Guillemotonia**  
Maire de Lahonce  
Lehuntzeko auzapez jauna  
maire.lehuntze@orange.fr

Bonjour,

Malgré la baisse significative des dotations de l'Etat et les nouvelles obligations auxquelles doivent faire face les communes, comme celles des nouveaux rythmes scolaires par exemple, notre équipe municipale a adopté un budget volontariste et ce, sans augmenter les impôts locaux.

Le contexte est, on le sait difficile, mais mettre un frein à une politique d'investissements nécessaires, même si l'Etat fait tout pour nous y inciter, serait antinomique avec une lutte efficace contre la récession.

C'est ainsi que le rachat effectué depuis peu des commerces de boulangerie / pâtisserie et d'alimentation auprès de la Communauté des Communes Nive Adour permettra à terme un retour sur investissement au profit de notre Collectivité.

De même, les travaux de réhabilitation de l'Abbaye, si les conclusions des fouilles le permettent,

devraient démarrer en septembre. Cette opération sera largement financée par la commune mais accompagnée, outre les investisseurs institutionnels, par une opération essentielle de dons et mécénat. Vous serez bien-sûr, sollicités et nous comptons sur votre soutien pour que notre abbaye devienne un élément patrimonial qui fasse la fierté et la renommée de notre village.

Cette politique suppose une rigueur et un contrôle de toutes les lignes de notre budget sans que cela s'opère au détriment de la qualité du service que l'on doit à nos administrés. C'est l'engagement auquel nous allons continuer à nous attacher.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal, un très bel été, avec des fêtes communales où l'esprit de rencontre et de convivialité prévaudra au dépend de celui de la morosité et du pessimisme. Vous récompenserez en même temps tous ces jeunes du comité des fêtes qui oeuvrent à leur manière pour notre beau village.

Egun on,

Nahiz Estatuaren dohatzeak anitz apaldu diren, eta nahiz herriek betebeharrak berriei buru egin behar dieten -eskola-eritmoen aldaketari adibidez-, gure herriko etxeko lantaldeak aitzinkontu boluntarista bozkatu du, eta tokiko zergak emendatu gabe.

Badakigu garai zailak direla, baina inbertsioak beharrezkoak dira, eta horien aldeko politika motelduko bagenu, Frantziako Estatuak horretara bultzatzen bagaitu ere, ekonomiaren gibelaldiaren kontrako borroka ahulduko genuke.

Adibidez, Errobi-Aturri Herri Elkargoari ogitegi/ gozotegia eta janari-saltea erosi dizkiogu, epe jakin baten buruan gure herriak inbestimenduen ekarria eskuratuko baitu.

Gisa berean, indusketen ondorioak zentzu onera badoaz, Abadia birgaitzeko obrak irailan hasiko

dira. Eragiketa hori Herriak du, hein handi batean, diruztatuko; baina, erakunde-inbestitzaileez gain, emaitza eta mezenasgo-eragiketa handi bat ere izanen da gibelean. Bistan da, zuei ere dei eginen dizuegu, eta zuen sostengua espero dugu, abadiak gure herriaren harrotasunaren eta famaren alde egin dezan.

Politika horren eramateko, zorrotz jokatu behar dugu, eta aitzinkontuaren lerro guziak zuhurtziaz kontrolatu, gure herritarrei zor diegun zerbitzuaren kalitateari kalterik egin gabe. Engaiamendu hori atxikitzen segituko dugu.

Anartean, herriko kontseiluaren izenean, uda eder bat desira dizuet. Herriko bestek parada ederra sortuko dute topaketa eta alaitasun giroak gaina hartzeko historari eta ezkortasunari. Bide batez, gure herri ederraren alde egiten duten besta-komiteko gazteei esker ona adieraziko diezue.

### Sommaire / Aurkibidea

Chronique municipale et commissions	2 3
Actualités	4 5
Spécial Abbaye	6 7
Associations	8 9 10 11
A noter - Programmes des Fêtes	12

### L'Ad'AP

#### #accessibleatous



#### AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

L'ordonnance du 26 septembre 2014 a modifié les dispositions de la loi du 11 février 2015 pour l'Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Désormais, l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissement recevant du public (ERP) qui ne respectaient pas leurs obligations d'accessibilité au 31 décembre 2014.

Il apportera un cadre juridique sécurisé mais s'accompagnera d'un calendrier précis et d'un engagement financier.

Il est le seul moyen pour être en accord avec la loi pour ceux qui n'ont pas satisfait aux obligations de la loi, après le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les collectivités territoriales n'échappent pas à cet engagement à caractère réglementaire.

Plus qu'une obligation, nous choisissons d'en faire une opportunité, un outil de décision pour une stratégie patrimoniale en intégrant une qualité d'usage pour tous : porteurs de handicaps (auditifs, visuels, moteurs intellectuels) et tout individu quelles que soient ses différences physiques, sensorielles, mentales, psychiques, cognitives, culturelles, sociales et d'âge.

Cette prise en compte du besoin de l'ensemble des usagers et plus particulièrement des personnes handicapées, des personnes âgées et des personnes en perte d'autonomie, sera le fil conducteur de notre démarche qualitative en vue de faire convenir les espaces de vie aux usages de tous.

Le projet d'Ad'AP doit être déposé au plus tard le 27 septembre 2015.

# LAHONCE 2015 en fête

## 2, 3, 4 et 5 juillet





### L'Equipe Municipale

GUILLEMOTONIA Pierre : **Maire (membre de toutes les commissions)**

- |  |                           |                         |
|--|---------------------------|-------------------------|
| 1 CHARRON Martine : 1 <sup>ère</sup> adjointe  | 7 GRUSSAUTE Marie-France  | 13 BROUSSE Marie-Claude |
| 2 HUGLA David : 2 <sup>e</sup> adjoint         | 8 PASDELOUP Bernard       | 14 DARCY Joël           |
| 3 INTSABY David : 3 <sup>e</sup> adjoint       | 9 CARRERE Marie-Christine | 15 APEL-GARAY Aurélie   |
| 4 PÉRÉ Martine : 4 <sup>e</sup> adjointe       | 10 DARRIGOL Jean-Marie    | 16 SAUSSE Jean-François |
| 5 HARGUINDEGUY Jérôme : 5 <sup>e</sup> adjoint | 11 LEONOFF Corinne        | 17 DUPONT Isabelle      |
| 6 MINNE Sandrine                               | 12 PATHIAS Thibault       | 18 BORDES Fabienne      |

### COMMISSION FINANCES



On ne peut plus parler de finances des collectivités sans énumérer les contraintes financières subies depuis quelques années et à venir jusqu'en 2017 : baisse continue des dotations de l'Etat, montée en puissance du FPIC (fonds de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales), dépenses supplémentaires de la réforme des rythmes scolaires et ainsi de suite.

Pour faire face à cet environnement inédit, équilibrer les budgets et être en capacité de maintenir notre programme d'investissement tel que nous l'avons prévu en début de mandat nous analysons finement toutes les possibilités de trouver de nouvelles recettes. **"Toutefois, nous gardons fort à l'esprit de trouver d'autres alternatives que de solliciter le contribuable lahonnais, c'est pourquoi cette année encore nous avons délibéré pour des budgets sans augmentation des taux des taxes des ménages."**

Pour compenser ces désengagements de l'Etat, notre travail de réflexion s'articule donc autour de :

- recherche de nouvelles recettes telles que : taxe locale sur la publicité extérieure, majoration de 20% de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe de séjour, des taxes n'ayant pas d'impact sur les résidents de la Commune.
  - la sensibilisation de chacun que l'argent public doit être utilisé à bon escient. Il n'y aura peut-être plus de mesures d'automatisme, et l'effort devra être partagé avec équité et transparence.
- La gestion du budget 2014 avec un bon taux de réalisation des investissements prévus a permis de dégager un résultat de 342 374.85€ qui alimentera l'autofinancement 2015.

Les objectifs qui ont guidé la construction de ce budget 2015 sont :

- La poursuite de nos projets d'investissement à commencer par la 1<sup>ère</sup> année de travaux de réhabilitation de l'Abbaye
- Rachat des commerces à la Communauté des Communes Nive Adour pour une gestion directe et une opération de valorisation du patrimoine de la commune de Lahonce
- Stabilité des taux d'imposition pour la quatrième année consécutive
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Baisse régulière du niveau de l'endettement avec une dette du budget principal à fin 2014 de 1 050 652,43€.

### Budget de fonctionnement 2015

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 976 771€

- **Atténuation de produits** : 185 605€. Le FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources) : reversement de 175 605€. Le FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) : reversement de 10 000€ en 2015 (pour rappel la somme reversée en 2012 : 800€)

- **Charges à caractère général** : 372 710€.

Energie – électricité : En diminution

Contrat de prestation de service : en augmentation car hausse de la fréquentation de la cantine par les élèves de l'école + nouveauté de la cantine du mercredi midi.

Entretien des terrains : arrêt d'une gestion déléguée (prestataires extérieurs) pour l'entretien des espaces verts de la commune. Diminution de 13 000€.

- **Charges de personnel** : 539 350€. Evolution de la masse salariale car 1<sup>ère</sup> année pleine depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et financements des NAP (nouvelles activités périscolaires).

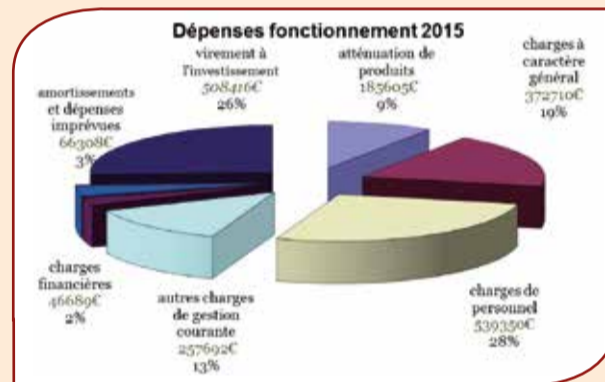
- **Autres Charges de gestion courante** : 257 692€. Participation exceptionnelle à la création du budget annexe Commerces de 80 000€. Subvention au tissu associatif 22 845€.

- **Subventions au CCAS** : 7000€

- **Subvention ALSH (Espace jeunes)** : 25 000€. La participation communale était montée en 2014 jusqu'à près de 40 000€. Cela a fortement motivé notre changement de cap avec depuis cette année une gestion directe de la structure.

- **Charges financières et divers** : 112 997€. Remboursement intérêts des emprunts (46 689€, 8% de diminution), amortissements, dépenses imprévues.

- **Virement à la section Investissements** : 508 416€



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 976 771€

- **Atténuations des charges** : 20 000€ remboursement des Indemnités Journalières et forfait heures agence postale.

- **Produits des services** : 65 275€ refacturation cantine, périscolaire. Redevances occupations domaine public, recettes manifestations....

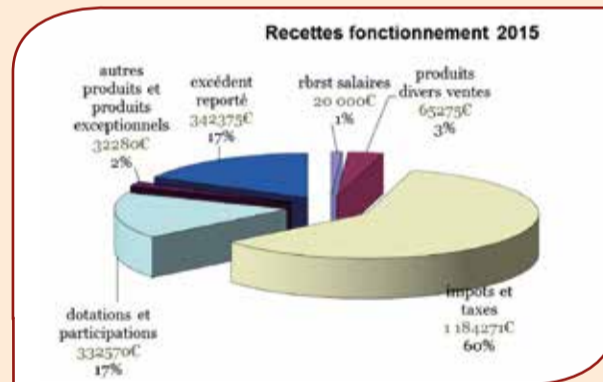
- **Impôts et taxes** : 1 184 271€. Une évolution conséquente de près de 30 000€ chaque année due à l'accroissement du nombre d'habitant résidant à Lahonce.

- **Dotations et subventions** : 332 570€

Pour l'année 2015, la loi de Finances a prévu une diminution de ses dotations aux collectivités locales. La baisse sur l'exercice 2014 a été de 13 650€, soit une diminution de 4.55%. Pour 2015, elle s'élève à 31 472€, soit une diminution de 11%.

- **Autres produits de gestion courante et divers** : 32 280€  
Maintien du niveau de recettes liées aux redevances d'occupation du domaine public et à la tarification des services de cantine et de périscolaire. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le fonds d'amorçage des nouveaux rythmes sera reconduit en 2015-2016, soit une aide estimée à 8 500€ (50€ par élève). Une aide de l'Etat « dotation de recensement » d'un montant de 4 495.00€.

- **Excédent de fonctionnement reporté** : 342 375€



### Budget d'investissement 2015

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 067 077€

- **Dotations, fonds divers** : 452 800€, il s'agit de la 1<sup>ère</sup> partie d'un remboursement de trop perçu de Taxe Locale Equipement à la DDFIP.

- **Remboursement de la dette** : 104 749€ en diminution car pas de nouvel emprunt.

- **Etudes et diagnostics divers** : 114 594€ révision du PLU, étude eaux pluviales, réhabilitation de l'Abbaye, création de voies piétonnes.

- **Equipements divers** : 60 966€ réseaux d'électrification, divers équipements salles communales et atelier, aménagements pédagogiques et pédestres, plan de ville et toujours choix d'équipements performants en faveur des économies d'énergie tel que pompes à chaleur.

- **Travaux bâtiments, voiries** : 550 281€. 1<sup>ère</sup> tranche travaux Abbaye pour 205 000€, extension et mise aux normes de la salle Bilgunea 70 000€, mise aux normes accessibilité/sécurité bâtiment Elichagaraiberri 37 000€, extension du Colombarium 8 000€, toiture Chapelle 4 900€ et pour finir les travaux de voiries communales pour près de 150 000€.

- **Opérations patrimoniales** : 107 883€ montant que l'on retrouve en recettes. Il s'agit d'écritures comptables permettant une régularisation des opérations d'amortissements.

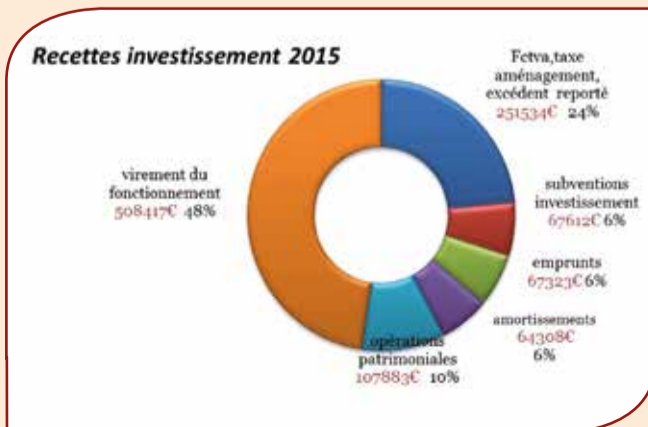
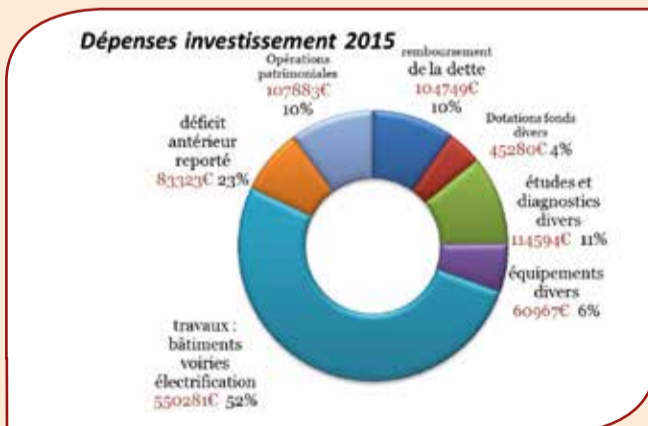
Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 067 077€

- **Dotations, fonds de réserves** : 251 534€ produits issus de l'encaissement de la Taxe d'Aménagement et du versement du Fonds de compensation de la TVA.

- **Subventions sollicitées sur les investissements** : 67 612€.

- **Emprunt** : 67 323€ montant inscrit pour l'équilibre du budget mais ne devant pas être engagé car les recettes sont plutôt inscrites en hypothèse basse.

- **Virement de la section de fonctionnement** : 508 416€ pour l'autofinancement de nos équipements.



### Création d'un nouveau budget annexe

#### «Budget Commerces»

Après avoir expertisé les aspects juridiques et comptables du dossier avec l'Agence Publique de Gestion Locale et les services de la Trésorerie d'Anglet, le Conseil Municipal a voté par délibération du 8 décembre 2014 l'acquisition des commerces d'alimentation et de boulangerie auprès de la CCNA (Communauté Commune Nive Adour).

En effet, après 2 ans d'activité, l'objectif économique de ces 2 commerces est atteint. Leur viabilité semble maintenant assurée avec des exploitants bien implantés. Grâce à leur sérieux, leur compétence, ils ont développé une clientèle fidèle. Notre objectif est simple : être attentif à leur évolution, être présent au plus près pour répondre à leurs besoins afin de maintenir et d'accompagner ces services de proximité tant souhaités sur notre commune.

Les montants de ce nouveau budget s'équilibrent en recettes et dépenses :

En section de fonctionnement à 1 075 94€ avec un apport de financement par le budget principal de 80 000€.

En section d'investissement à 735 600€ dont un emprunt de 350 000€, le reste étant couvert par le montant des subventions reçues lors de la création. A noter que le remboursement de cet emprunt sur 20 ans sera compensé par les recettes de location des locaux aux exploitants.



## ● COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

- Siège de la Communauté de Communes : le choix du maître d'œuvre a été effectué en la personne du cabinet Soupre/ Delettre. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2016 pour une mise en service au Parc d'Activités de Lahonce dans le premier semestre 2017.

- Club-Adour-Plaisance : cette association de Lahonce bénéficiera d'une aide sous forme d'une mise à disposition de matériel (un optimist et 15 gilets de sauvetage) d'une valeur de 2500 €.

- La Communauté de Communes (CCNA) a donné un avis favorable pour participer à la Véloroute du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques d'Urt à Bayonne en passant par Lahonce, à hauteur de 10%. Ce financement complétant les 80% du Conseil Départemental et les 10% du Syndicat Intercommunal des Berges de L'Adour.

- Diverses actions sont menées en faveur de la langue basque par la CCNA : prise de contact avec certaines grandes surfaces du territoire (Carrefour Market de St Pierre d'Irube entre autres) pour une signalétique bilingue, proposition de lexique avec des mots et des phrases basiques à l'attention des comités des fêtes, mise en place d'un contrat de progrès (formation d'agents de certains services) avec la commune de St Pierre d'Irube et conférence à Villefranque sur le bilinguisme.

## ● CENTRE EUROPÉEN DE FRÊT

La requalification de l'entrée du Centre Européen de Frêt (CEF) et de ses abords est un projet prioritaire, compte-tenu des enjeux de sécurité et d'image du site qu'il revêt. Le planning prévisionnel et l'étude durant le printemps, (avec le cabinet retenu : IMS/ Arbelbide), les consultations des entreprises en été et les travaux en automne.

### Les objectifs sont :

- aménager le giratoire et les abords pour valoriser la zone d'activités économiques.
- créer une entrée au CEF à la hauteur du rayonnement international du site.
- mettre en place un dispositif d'accès au site incitant à limiter la vitesse à 30km/h et garantissant la sécurité du site en dehors des heures d'ouverture.

La commercialisation du Parc d'Activités de Lahonce continue avec :

- L'arrivée prévue d'entreprises V.R.D. autour des sociétés Colas et Armature du Pays Basque.
- Le transfert de Villefranque de la société « Façon de Fer » spécialisée dans l'étude et la réalisation de charpentes et structures métalliques.
- La commercialisation à 95% du bâtiment « Hiru Kasko » dont les locaux sont loués principalement à des micro-entreprises.

### RESTAURANT

Le restaurant, fermé depuis quelques temps au Parc d'Activités de Lahonce, va réouvrir dans quelques jours sous la houlette de Mr Haubre. L'enseigne « Izar Lilia » sera ouverte du lundi au samedi, midi et soir et proposera des menus dont la qualité est actuellement reconnue du côté d'Anglet. Ongi etorri Lehutzen !



## ● COMMISSION URBANISME

### Modification du PLU

Pour rappel, l'enquête sur la modification du PLU a eu lieu du 14 février 2015 au 16 mars 2015, à la suite de quoi un rapport a été établi par le commissaire enquêteur. Ce rapport est consultable en mairie. Le SCoT avait également approuvé la modification. Le conseil municipal en date du 15/06/2016 a approuvé cette modification.

Pour mémoire, les principales modifications concernent :

- Modification du terme « SHON » par le terme « surface de plancher conformément à l'Ordonnance n° 2011-1539 du 16 novembre 2011 relative à la définition des surfaces de plancher prises en compte dans le droit de l'urbanisme,



- Modification de la règle de distance minimale entre deux bâtiments,
- Rectification de certaines règles d'urbanisme en zone N pour harmoniser celles-ci avec les règles inscrites dans le PPRI.
- Création d'un coefficient d'emprise au sol
- Intégration d'un seuil minimum de logement sociaux en zone U et Ud
- Création d'une coupure d'urbanisation par l'extension de l'Espace Boisé Classé existant en limite de zone Artigaux

### Autorisation du droit des sols (ADS)

A compter du 1er juillet 2015, l'instruction des autorisations du droit des sols sera assurée par le nouveau service instructeur

de la Communauté de Communes Nive-Adour composé d'Antoine Larquet (responsable instructeur) en poste depuis le 18/05/2015 et Marie-Odile Maurice (instructrice) depuis le 15/06/2015, en provenance de la DDTM 64 où elle assure l'instruction des dossiers d'urbanisme sur une partie du territoire de Nive-Adour.

A compter du lundi 29 juin, les dossiers seront transmis au service instructeur de la Communauté de Communes Nive-Adour qui les enregistrera à partir du 1er juillet 2015.

### Permanence de l'adjoint à l'urbanisme :

Jérôme Harguindeguy tient des permanences urbanisme, une fois par semaine, les mercredis de 17h à 20h. Les rendez-vous se prennent au secrétariat de la mairie.

## Démarches administratives

### • Vous êtes propriétaire ou exploitant d'un établissement qui n'est pas aux normes de l'accessibilité ?

Tout établissement recevant du public (ERP) qui ne répond pas aux normes d'accessibilité, doit faire l'objet d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), déposé dans la mairie du lieu d'implantation de votre établissement avant le 27 septembre 2015. Tout non-dépôt ou dépôt après cette date sera sanctionnable d'une amende administrative.

Nous vous invitons à vous rapprocher du service urbanisme de la mairie pour toute question relative à cette procédure.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-Ad-AP-en-quelques-mots.html>

### • La déclaration d'un meublé de tourisme

Les meublés de tourisme sont des hébergements individuels (type villas, appartements, studios). Ils sont destinés à la location de clients de passage, qui les occupent à la journée, à la semaine ou au mois. Si vous êtes propriétaire d'un tel meublé et souhaitez le louer, vous devez accomplir certaines démarches en mairie (sauf exception). Par ailleurs, vous pouvez demander que votre meublé soit classé mais ce n'est pas une obligation

La déclaration d'un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non, est obligatoire. Vous en êtes toutefois dispensé si le meublé constitue votre résidence principale c'est-à-dire si vous occupez le logement 8 mois minimum par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure.

Vous devez effectuer votre déclaration à la mairie de Lahonce au moyen du formulaire cerfa n°14004\*02.

Tout changement concernant les informations fournies (sur vous-même, votre meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

## ● COMMISSION TRAVAUX

### Fin du Contrat de prestation de services Espaces Verts :

Avec le retour, après des mois de convalescence, d'un agent titulaire au service technique et le maintien en poste de l'agent ayant assuré son remplacement, l'équipe municipale (en concertation avec les agents) a fait le choix de prise en charge directe de l'entretien des Espaces Verts des lotissements communaux. Avec le recul de l'expérience menée cette année la commission travaux se déterminera sur ce nouveau mode de gestion pour les années à venir.

### Travaux en cours

#### Colombarium

Il ne reste plus qu'une place dans l'actuelle installation, un nouveau columbarium a donc été inscrit dans les dépenses d'investissement cette année. Ce nouvel équipement verra donc le jour dans les mois à venir.

#### Aire de jeux

Au niveau du lac Arbéou, nos chers bambins disposent d'un bel espace sécurisé près du parcours ludique aménagé l'année dernière. La commission environnement continue à imaginer encore des installations pour agrémenter cet endroit si prisé.

#### Panneaux d'information : Relais Information Service au bourg du village.

Cet équipement de signalisation permettra un meilleur repérage de tous les sites du village ainsi qu'une cartographie détaillée avec les nouvelles dénominations de rue. Un groupe de travail a été constitué pour son élaboration afin de repérer tous les besoins d'indications et d'informations.

Restera à définir et ce n'est pas une mince affaire : le meilleur emplacement.



### Voies piétonnes

La commune de Lahonce lance en 2015 un marché public de mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi des travaux de cheminements piétons et de réfection des abris bus du territoire.

Les voiries qui traversent le bourg sont de plus en plus empruntées avec un important trafic pendulaire domicile/travail. Ces déplacements s'ajoutent au trafic local : arrêt de transports scolaires, cyclistes, piétons...

Certaines portions de route ne disposent aujourd'hui d'aucun équipement permettant le déplacement sécurisé des piétons. En conséquence, la commune souhaite mener une réflexion sur la sécurisation des voies en prenant en compte la réfection des abris bus.

Sécuriser la circulation des piétons par la mise en place de trottoirs et/ou d'équipements assurant la protection des usagers favorisera les déplacements doux et revalorisera les arrêts de bus.

Le projet de création de cheminements piétons concerne les abords immédiats de la RD161, RD257 et RD312.

L'opération devra respecter la réglementation en matière d'accessibilité et s'attachera à produire :

- un cadre de vie agréable et fonctionnel pour les administrés et les visiteurs,

- une circulation douce pour tous et particulièrement aux abords des centres de vie, commerces, école, mairie, services...

### Radars pédagogiques



Deux radars pédagogiques vont être installés dans le secteur de Zazarta. Le but est de sensibiliser les conducteurs sur la vitesse pratiquée et donc de sécuriser la RD 261 traversant notre village. Cette opération est entièrement financée par le Conseil Départemental.





#### Ecole



La rentrée scolaire de septembre dernier a bouleversé les habitudes de l'ensemble des acteurs de l'école. En effet, enfants, parents, enseignants, élus et agents communaux ont dû peu à peu se familiariser avec les nombreuses modifications apportées par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (nouveaux horaires, NAP : Nouvelle Activité Périscolaire, organisation de la journée du mercredi,...). Le contexte était d'autant plus perturbant que les services départementaux de l'Education Nationale, nous avaient confirmé en avril 2014 le retrait d'un poste d'enseignant, à l'occasion de cette rentrée scolaire. Désormais, chacun a pris ses marques et le bilan de cette première année scolaire « réformée » nous incite à proposer une offre plus diversifiée et donc davantage d'activités à la rentrée de septembre 2015, dans le cadre de l'accueil périscolaire et des NAP en particulier. Ainsi, les enfants pourront participer à de nombreuses animations sur des périodes de 5 à 8 semaines (de vacances à vacances) tout au long de l'année :

- Football, rugby, basket, pelote main nue, jeux sportifs
- Danse africaine, danse basque, country
- Animations autour de l'environnement, de la nature, du recyclage
- Activités manuelles et artistiques, ateliers de montage photo/video
- Eveil musical, animations autour de la musique et de la lumière, création d'instruments
- Ateliers jonglerie et équilibre
- Interventions autour des risques domestiques, interventions au sujet du handicap
- Initiation à l'outil Internet, activités et expériences scientifiques
- Initiation au Shiatsu (relaxation et bien-être)

Plusieurs associations lahonçaises ont donné une réponse favorable pour participer au programme des NAP 2015/2016.

- MULTIPLEZ'ARTS
- TTIRITTAK
- PESA MOTEMA
- TIAG'S 64
- SHIATSU SHINWA
- ESKULARI
- ARDANAVY FC
- ainsi que M<sup>ME</sup> BROT peintre à Lahonce.

Nous tenons à rappeler que le coût supplémentaire induit par cette réforme s'élève à près de 30 000 € pour la collectivité, somme considérable en comparaison des 50 € par élève « généreusement » et temporairement accordés par l'Etat au titre du fonds d'amorçage mais également de la baisse continue des dotations.

Cependant, il ne serait pas acceptable que les familles compensent à elles seules ces dépenses additionnelles. C'est pourquoi, malgré la multiplication des activités qui seront proposées aux enfants à la prochaine rentrée, les tarifs de l'accueil périscolaire ne subiront quant à eux aucune augmentation.



Enfin, cette année scolaire 2014/2015 a encore été l'occasion d'observer des mutations de postes, qui ont permis à de nouveaux enseignants de rejoindre l'école de Lahonce. M. PRADINEILLE a dirigé la classe de CE1 alors que Mme ARROSTEGUY a assuré l'enseignement bilingue basque-français. M. LASSALLE, directeur de l'école, a également été accompagné par Mme CLAVERE, qui l'a suppléé en classe de CM1 pendant ses heures de délégation destinées aux tâches administratives.

Nous les remercions chaleureusement pour leur action au sein de l'école de Lahonce et espérons les compter parmi nous à la rentrée prochaine, même s'il semble que nous devons nous attendre à de nouvelles nominations.



#### ALSH

Comme nous vous l'annonçons dans « La Lettre » de décembre 2014, la gestion des accueils de loisirs de la commune se fait désormais en gestion directe, avec le recrutement de Mickaël HERVE, Directeur des Accueil de Loisirs de Lahonce depuis janvier dernier. Mickaël est aussitôt rentré dans le vif du sujet, en prenant en main les différentes tâches qui lui étaient imparties.

Parmi ces dernières, la grande nouveauté concernait la création d'un accueil de loisirs pour les élèves de 3 à 10 ans le mercredi après l'école. Les enfants qui fréquentent cette structure peuvent compter sur une équipe d'animation « aux petits soins » avec eux. Les petits comme les plus grands ont participé à différentes activités (sportives, manuelles, culturelles,...etc.). L'organisation d'une sortie a également permis à 25 enfants d'aller à la piscine. Enfin, ils ont pu découvrir ou redécouvrir des métiers et des activités présents au sein de la commune (coiffeur, boulanger, créateur de confiture et de jus de fruits, agriculteur, tailleur de pierre). Dans le cadre de ce « projet métiers », une exposition aura lieu le mercredi 1er juillet de 16h30 à 18h30 dans les locaux de l'école, pour celles et ceux qui souhaitent découvrir les actions accomplies par nos chères « têtes blondes » les mercredis après-midi.

Pendant les vacances scolaires, les enfants lahonçais de 3 à 10 ans ont toujours la possibilité de profiter des services d'Elgarrekin à Saint Pierre d'Irube. Une convention lie en effet la commune de Lahonce à cette association et permet aux familles lahonçaises de bénéficier de tarifs préférentiels. Ainsi, pour chaque enfant accueilli une journée au centre d'animation Elgarrekin, la commune verse 13.65 € à l'association. Le coût pour les familles lahonçaises est donc réduit de manière significative et il leur reste seulement entre 9 et 15 € par jour à régler (en fonction du quotient familial) pour participer aux activités proposées par l'association. Néanmoins, l'équipe municipale travaille actuellement sur un projet de création d'un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans à Lahonce pendant les vacances scolaires.

Cela permettra aux familles de disposer d'un nouveau service de proximité destiné à leurs enfants, à partir du début de l'année 2016. De plus, la municipalité pourra ainsi leur offrir un éventail complet de prestations en matière d'accueils de loisirs. C'est en ce sens qu'un questionnaire a été élaboré par la commission Ecole, Jeunesse et Action sociale puis distribué aux parents d'élèves dans le courant du mois de juin.

Les ados lahonçais ne sont pas en reste et l'Espace Jeunes a encore intensifié son activité, à travers l'organisation de nouvelles actions d'autofinancement (vide-greniers, vide-poussettes et nettoyage de voitures) qui ont eu un formidable succès mais également grâce à l'augmentation des horaires d'ouverture. En effet, indépendamment des soirées du vendredi, les jeunes ont désormais la possibilité

## Chronique municipale Hiriko taldeak

### ● COMMISSION ANIMATION - COMMUNICATION



#### Programme du second semestre 2015 :

• **Concert avec le groupe UCAYALI** (musique argentine, péruvienne) dans le cloître de l'Abbaye le vendredi 24 juillet 2015

• **Concert avec le groupe AYLE** samedi 26 septembre 2015 à 21 heures

AYLÉ™ c'est une alliance de sonorités actuelles et vintage, un soupçon de séduction, l'appel au DanceFloor et à ses vertus thérapeutiques : c'est le SOUL'n'FUNK !!

• **Concert avec le groupe ELGARREKIN** d'Hasparren dans l'église le dimanche 22 novembre 2015 à 16 heures

Un concert de fin d'année est à l'étude et nous reviendrons vers vous pour plus d'informations.

Cette année, à la demande de quelques associations, un Forum des Associations sera organisé le samedi 12 septembre de 9h à 13h dans la grande salle Kiroldegi.

Retenez dès à présent cette date, soit pour présenter votre association, soit pour venir découvrir la richesse associative du village!

### Communication

Retrouvez l'agenda des événements de la commune et toute l'actualité lahonçaise sur le site :

[www.lahonce.fr](http://www.lahonce.fr)



«Le pouvoir du Web est son Universalité. Qu'il soit accessible par n'importe qui, quel que soit son handicap, est un de ses aspects essentiels.»

Tim Berners Lee - Directeur et inventeur du World Wide Web

La mission de service public garantit l'égalité de tous les citoyens, notamment pour l'accès aux services et aux informations. Conscient de cette obligation, le parlement a voté en février 2005 la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, laquelle prévoit que les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées.

Nous prévoyons donc de mener une réflexion pour améliorer nos outils de communication et les rendre accessibles au plus grand nombre.



de se retrouver également chaque mercredi après-midi en période scolaire.

Bien entendu, le projet phare de l'Espace Jeunes pour cette année est le voyage à Barcelone qui se déroulera du 12 au 17 juillet 2015 (cf. : « La Lettre » d'avril 2015). Pour les 40 ados inscrits, de nombreuses activités sont au programme : culturelles avec les visites du Parc Güell, du Camp Nou, de la Sagrada Família, de l'aquarium et du parc de Montjuïc (et son accession en téléphérique) mais également ludiques avec l'organisation d'une journée à la plage, une deuxième à Port Aventura (Salou) et une troisième à Aqualéon (Tarragona), seul parc en Europe à combiner parc aquatique et parc zoologique. Pour arriver à concrétiser ces projets de voyage, il est légitime que les jeunes donnent de leur personne, en organisant de nombreuses actions d'autofinancement. Nous souhaitons donc attirer une nouvelle fois votre attention en vous encourageant à participer à ces actions et permettre ainsi à nos chers ados de découvrir de nouveaux horizons, année après année.

Le programme de l'été qui est disponible sur le site de la commune ([www.lahonce.fr](http://www.lahonce.fr)), vous permettra de découvrir toutes les activités proposées, avec en point d'orgue la Fête de l'Été qui se déroulera le samedi 29 août 2015.

### PROGRAMME DE LA FÊTE DE L'ÉTÉ DE L'ESPACE JEUNES

**Samedi 29 Août à partir de 19h00,**

- **18h30** : Animations, jeux pour les enfants, jeux rétro pour les adultes (flippers, baby foot, fléchettes)
- **19h30** : Concert de Kolinga et Apéritif
- **20h45 - 21h00** : Repas grillades / frites (7€/personne)
- **22h00** : Spectacle des jeunes accompagnés par les associations (Pesa Motema, Pied Flex, Multipliez'Arts et Troup'Adour)
- **23h30** : Soirée festive assurée par DJ Adrien Izara

Pour obtenir de plus amples informations sur l'Espace Jeunes de Lahonce et les activités de l'ALSH dans son ensemble, merci de contacter Mickaël au 06.12.37.77.33.



### CCAS

Composé de 11 membres (cf. : « Bulletin Municipal » de juin 2014), le Centre Communal d'Action Sociale de Lahonce bénéficie des services de celui de Saint Pierre d'Irube. Ses missions restent essentielles, notamment en direction des publics les plus fragilisés :

**Demands d'aides diverses** : Etude de la demande après avis de l'assistante sociale pour des problèmes d'ordre financier, administratif, de logement,...

**Aide alimentaire** : Signature d'une convention avec la mairie de Saint Pierre d'Irube concernant notre collaboration avec la Banque Alimentaire de Bayonne et du Pays Basque. Distribution des colis d'aide alimentaire par les membres du CCAS aux bénéficiaires un vendredi sur deux.

**Sortie du 3ème âge** : Sortie organisée chaque année, le premier samedi d'octobre pour les personnes de plus de 65 ans.

### LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Le règlement sanitaire départemental, publié au recueil des actes administratifs et des informations du 5 janvier 1995, consultable sur le site de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques :

[http://www.pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr/sections/publications/reglements\\_sanitaire/](http://www.pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr/sections/publications/reglements_sanitaire/)

s'applique à toutes les communes du département. Il fixe les règles à respecter en matière d'hygiène et de salubrité publiques. Voici quelques éléments qui pourront concourir à clarifier certaines questions fréquemment posées en Mairie sur les règles de bon voisinage.

#### Elimination des déchets (art. 84)

Dès lors que les déchets verts relèvent de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage à l'air libre en est interdit, comme pour les autres types d'ordures ménagères. Le motif principal de cette interdiction est la pollution que cette activité génère. La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle ce principe et encadre strictement les quelques dérogations possibles.

L'élimination des déchets verts peut se pratiquer par des moyens naturels (compostage, paillage) ou par une mise à la déchetterie communale par ses propres moyens ou en faisant appel à la location de la benne communale pour les volumes importants (s'adresser en mairie).

#### Nuisances sonores

Le principe général est que tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique ou ménagers, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

#### Bricolage, jardinage (art. 103-2)



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier

tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

#### Animaux domestiques

##### • Déjections (art. 99-2)

Les propriétaires d'animaux doivent veiller à ce que leurs besoins soient faits dans les caniveaux de routes ou ramassés et mis dans les poubelles prévues à cet effet.

##### • Divagation (art. 99-6)

Tout animal doit être tenu en laisse conformément à l'arrêté municipal du 5 mai 1980. Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les parties communes et espaces extérieurs des immeubles, dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics.



Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Si vous trouvez un animal divaguant, vous devez prévenir la Mairie. Les agents communaux récupéreront et mettront les animaux dans un lieu clos, la fourrière Txakurrak venant les récupérer.

##### Permanence téléphonique :

de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 au 05 59 55 25 90

##### • Chiens dangereux

Les propriétaires ou détenteurs de chien d'attaque (catégorie 1) et de chien de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention au 1er janvier 2010, délivrés par la Mairie au vu notamment d'une évaluation comportementale et d'une attestation d'aptitude du maître.

##### • Bruits d'animaux (art. 104)

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

**Avant toute chose, et au-delà du rappel de ces quelques règles qu s'imposent à tous, il est bien évident que de bonnes relations de voisinage se fondent d'abord sur le respect mutuel et le dialogue.**

### DE MEMOIRE DE LAHONÇAIS

Les membres du CCAS ont décidé de lancer une campagne auprès des Lahonçais destinée à recueillir différents documents qui témoignent du passé de notre village (courriers, photos, objets, archives, dessins, croquis, etc.).

Les documents en question peuvent être d'ordre formel et administratif mais nous recherchons surtout des éléments ayant trait à des souvenirs personnels et affectifs.

Après avoir reproduit ces documents, nous nous engageons à les restituer au plus vite aux personnes qui auront bien voulu nous les confier.

L'objectif de cette collecte est de pouvoir publier dans quelques mois un ouvrage rassemblant tous les témoignages recueillis, sous toutes leurs formes, et de reconstituer ainsi une page de l'histoire de notre village, dont la vocation principale reste notre devoir de mémoire.

Si vous possédez de tels documents, nous vous remercions par avance de bien vouloir contacter la mairie au 05.59.31.55.10.

### Benoît Kuentz à Hawaï

Benoît Kuentz, lahonçais de 28 ans est un triathlète amateur émérite. En effet, pratiquant le vélo à un niveau élevé, il débute en triathlon en 2010 à l'âge de 24 ans, au sein de l'Aviron Bayonnais Triathlon. Il se distingue très vite avec un palmarès remarquable.

Grâce à un entraînement sans relâche (18 à 25 heures par semaine), il remporte l'Ironman France Nice dans sa catégorie 25/30 ans, terminant cette épreuve en 9h18min (épreuve qui comporte 3,8km de natation, 180km de vélo et 42,195km de course à pied).

Cette victoire lui octroie un billet pour le Championnat du monde Ironman de Kailua Kona à Hawaï où il termine 500ième sur 2000 participants (10<sup>ème</sup> français) concourant avec les plus grands triathlètes professionnels. Bel exploit!

Bravo Benoît et bonne chance pour de nouvelles aventures !





# Spécial Restauration de l'Abbaye

En décidant de rénover l'Abbaye de Lahonce, la commune restaure également son histoire.

## LE DOSSIER DE RÉHABILITATION DE L'ABBAYE DE LAHONCE, ÉDIFICE INSCRIT À L'INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN 1925, AVANCE.

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire, la commune a obtenu un avis favorable avec prescriptions de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine).

Le 08 avril 2015, un arrêté favorable portant autorisant de réhabiliter l'Abbaye a été délivré au bénéfice de la commune (ci-joint).

Par arrêté en date du 11 décembre 2014, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic d'archéologie préventive. Les fouilles se sont déroulées du 18 au 23 mai 2015. Les conclusions seront connues au plus tard le 26 août 2015.

La commune a retenu un bureau d'étude pour assurer les missions de contrôle technique et de coordinateur sécurité protection de la santé.

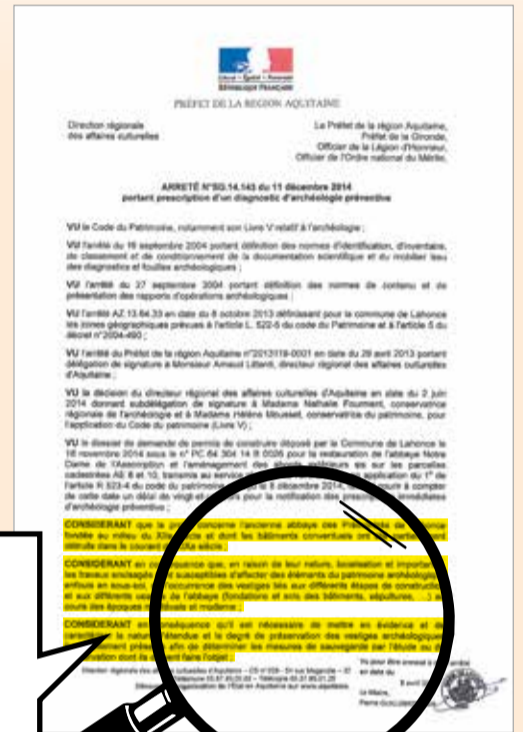
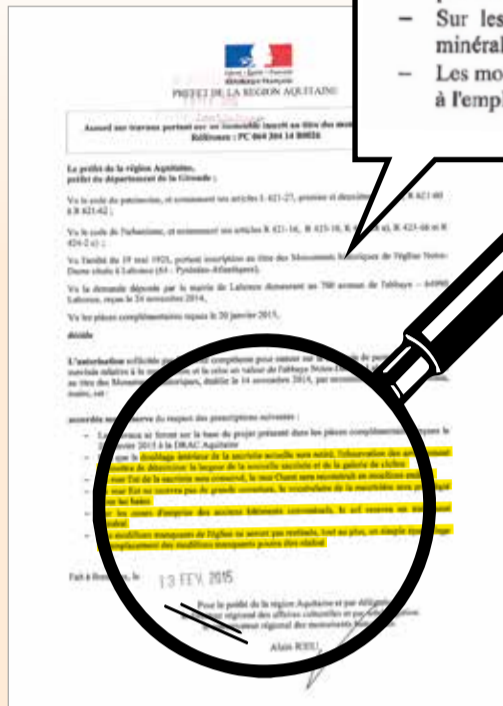
Une étude de sol est en cours de commande. Le marché public pour retenir les entreprises en charge des travaux de l'Abbaye sera bientôt lancé.

Les travaux sont prévus sur trois ans et en deux tranches : une tranche sur les années 2015-2016 et une tranche sur 2017. Les premiers travaux sont attendus pour septembre 2015. Il faut néanmoins attendre le rapport du service régional archéologique pour s'assurer que des fouilles complémentaires ne soient pas exigées et pour être autorisé à débiter les travaux.

Le coût prévisionnel de la maîtrise d'œuvre et des travaux s'élève, hors subvention, à près de 1 000 000€ TTC.

Les partenaires financiers de la commune (la DRAC, la Région d'Aquitaine et le Département des Pyrénées-Atlantiques) subventionneront la maîtrise d'œuvre et des travaux à hauteur de 55 % du coût total des dépenses. D'autres financements – mécénats sont à l'étude afin d'alléger la charge financière de la commune.

- Dès que le doublage intérieur de la sacristie actuelle sera retiré, l'observation des arrachements permettra de déterminer la largeur de la nouvelle sacristie et de la galerie de cloître
- Le mur Est de la sacristie sera conservé, le mur Ouest sera reconstruit en moellons enduits
- Le mur Est ne recevra pas de grande ouverture, le vocabulaire de la meurtrière sera privilégié pour les baies
- Sur les zones d'emprise des anciens bâtiments conventuels, le sol recevra un traitement minéral
- Les modillons manquants de l'église ne seront pas restitués, tout au plus, un simple épaulement à l'emplacement des modillons manquants pourra être réalisé



CONSIDÉRANT que le projet concerne l'ancienne abbaye des Prémontrés de Lahonce fondée au milieu du XIIe siècle et dont les bâtiments conventuels ont été partiellement détruits dans le courant du XIXe siècle ;

CONSIDÉRANT en conséquence que, en raison de leur nature, localisation et importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique enfouis en sous-sol, en l'occurrence des vestiges liés aux différents étapes de construction et aux différents usages de l'abbaye (fondations et sols des bâtiments, sépultures, ...) au cours des époques médiévale et moderne ;

CONSIDÉRANT en conséquence qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de préservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer les mesures de sauvegarde par l'étude ou de conservation dont ils doivent faire l'objet ;



Photo prise avant 1986



Photo de la destruction du bâtiment - 1986



## Les Amis de l'Abbaye

### SOUSCRIPTION POUR LES TRAVAUX

Vous serez sollicité à un moment ou un autre par la souscription ouverte pour participer aux travaux de restauration de l'Abbaye. Nous vous contacterons directement, par l'intermédiaire de manifestations, via un des medias qui parlera des travaux de restauration et proposera au grand public de s'associer à l'ouvrage. Nous approcherons les entreprises ainsi que différents organismes et, aussi, les associations des diasporas basques et gasconnes à travers le monde.

Nous sommes tous concernés car une souscription a pour but de susciter l'intérêt de chacun autour d'un projet commun. La préservation d'un patrimoine est une responsabilité partagée. S'associer à cette mission, se l'approprier c'est être dans l'état d'esprit d'entreprendre ensemble. Une telle volonté est déterminante pour la réussite de la restauration de notre Abbaye. Notre Dame de Lahonce est le symbole de notre commune, un réel patrimoine chargé d'histoire, une richesse pour notre région, mais aussi un lieu de mémoire pour de nombreuses familles.

Aujourd'hui malgré la vie et l'animation que connaît l'Abbaye, une visite du site trahit les dangers représentés par les bâtiments, leurs faiblesses, le besoin impérieux d'une restauration. « Le temps fait son œuvre » dit-on. Face à ce constat force est de constater qu'à travers le temps, les lahonnais ont su sauvegarder cet édifice, malgré toutes les agressions, les révolutions et les guerres. Dans notre Région c'est un patrimoine du XIIe siècle unique et rare par son état de conservation. Il nous appartient aujourd'hui de prendre le relais. Les travaux qui seront réalisés deviendront le témoignage de notre participation à sa sauvegarde et à la restauration de cet édifice emblématique du Pays Basque. La participation à la souscription qui est levée est libre. Chacun choisit d'y contribuer ou non, selon le don qu'il souhaite apporter, même le plus humble sera un signe de cette volonté de participer à cette œuvre commune, « d'apporter sa pierre à l'édifice »

Les « Amis de l'Abbaye de Lahonce » mènent en parallèle cette campagne de levée de fonds. Indifféremment les fonds versés à l'une ou l'autre des entités suivent la même règle fiscale.

\*Pour les particuliers le don ouvre droit à une réduction :  
- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple un don de 100 euros = 66 euros d'économie d'impôt

- ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 euros (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 euros)

(Exemple : un don de 100 euros = 75 euros d'économie d'impôts)

\*Pour les entreprises, la réduction d'impôt est de 60% du don dans la limite de 5°/00 du chiffre d'affaires (exemple : un don de 500 euros = 300 euros d'économies d'impôt).

Vous pouvez d'ores et déjà faire un don par l'intermédiaire de notre Association. Adressez-nous un courrier nous indiquant vos :

- Nom, Prénom ou dénomination d'entreprise

- Adresse - Code Postal - ville

accompagné d'un chèque libellé à l'ordre des « Amis de l'Abbaye de Lahonce ». Adressez votre courrier aux : « Amis de l'Abbaye de Lahonce » - C/O Mairie de Lahonce - 64 990 Lahonce.

Votre chèque sera remis sur un compte ouvert au Crédit Agricole au seul bénéfice de la restauration (sécurité et traçabilité). Vous pourrez demander en le précisant l'anonymat et la discrétion sur le montant du don. En retour de votre don vous recevrez un reçu justifiant de votre souscription et il pourra être produit pour répondre à toute demande de l'administration fiscale.

En ce qui les concerne, les Amis de l'Abbaye s'engagent à reverser au maître d'ouvrage l'ensemble des dons ainsi recueillis pour la restauration de l'Abbaye sans frais de gestion ou d'administration.



## COMITÉ CONSULTATIF LOCAL DE L'ABBAYE

Cette instance créée par délibération lors du 1er Conseil Municipal de cette mandature rassemble des élus, des administrés non élus, et des représentants de l'association des Amis de l'Abbaye.

Après avoir suivi les travaux d'études menés par le Cabinet d'architecte Soriano et Barrière, le Comité réalise un travail de recherche auprès de différents mécènes pour atténuer le coût restant à la charge de la commune : grand prix Pèlerin du patrimoine, fondation du Crédit agricole, Sauvegarde de l'Art français...

**Un dossier de demande de lancement d'un mécénat populaire est en cours auprès de la Fondation du Patrimoine.**

La commune de Lahonce a choisi d'établir un partenariat avec l'Association des Amis de l'Abbaye, pour lancer la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.

Dès validation du bon de souscription par le Comité Consultatif Local et la Fondation du Patrimoine, celui-ci sera très largement diffusé, faisant appel à tous les généreux donateurs, bien au-delà de notre seul village.

## FOUILLES PREVENTIVES POUR LA RESTAURATION DE L'ABBAYE

Elles sont obligatoires lors de la restauration d'un très vieux bâtiment et financées intégralement par l'Etat.

A Lahonce elles ont été intéressantes. On retiendra deux choses :

- La localisation du réfectoire de l'abbaye, de son sol pavé, et d'une canalisation en pierre permettant d'évacuer les déchets.
- La découverte de fondations de murs épais qui n'apparaissent sur aucun plan. Ils ont été mis à jour aussi bien dans l'enceinte du cloître qu'à l'extérieur: des restes d'une fortification antérieure à l'abbaye, ou au contraire des constructions plus récentes détruites lors de la Révolution ?

Attendons avec impatience le rapport de l'INRAP (Institut National de Recherche en Archéologie Préventive) il nous permettra de progresser dans la découverte de notre abbaye dont il ne reste que peu d'archives aujourd'hui.



Aquarelle : Mayalen Van Loey



## V<sup>ème</sup> MEDIEVALES DE LAHONCE

### UNE DATE À NOTER : 20 SEPTEMBRE

Ce jour-là le site de l'Abbaye revit au Moyen Age. Nous vous proposons une promenade et un retour sur cette période qui est une des pages préférées de notre Histoire.

Au cloître, des artisans travaillant les mêmes matériaux qu'à l'époque, exposent leur réalisation contemporaine et montrent leur art en travaillant devant vous.

Sur l'esplanade, des échoppes de métiers médiévaux seront reconstituées. Vous pourrez les découvrir et tout apprendre sur les savoir-faire comme à l'occasion des visites des campements de troupes et de gens en armes.

Cette année l'accent est mis sur les joutes et duels à pied ou à cheval, mais vous pourrez aussi assister aux démonstrations des saltimbanques, au nouveau spectacle de faucons et à d'autres animations en préparation.

Diverses activités et initiations attendent petits et grands Pourquoi pas une épreuve d'adoubement ou la participation aux jeux de plein air pour les jeunes ?

Vous pourrez vous restaurer au milieu de cette ambiance et goûter les différents saveurs et grillades après un verre d'hydromel et avant de faire un tour en calèche ou à cheval. Cette année où débutent les travaux de restauration, nous demanderons une participation de 3 euros à l'entrée par adulte.

PS : Si vous souhaitez exposer, si vous voulez participer à cette journée en tant que bénévole ou animateur, contactez-nous. Cette journée est aussi la vôtre.



## CALENDRIER

**19 Septembre** : 10h réunion publique et conférence sur les travaux de restauration de l'Abbaye  
15 h l'ordre de Malte dans le Labourd  
18 h Visite commentée de l'Abbaye

**20 Septembre** : V<sup>ème</sup> Médiévale de Lahonce

**3 Octobre** : Concert Biota dans l'abbaye (horaire à déterminer)

### VISITES DE L'ABBAYE

toutes les visites commentées s'effectuent à 18 heures les :  
28/6 - 12/7 - 26/7 - 3/8 - 9/8 - 23/8 - 6/9 - 19/9 - 20/9



### 70ème ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945

A la sortie de la messe qui a eu lieu à LAHONCE ce vendredi 8 mai 2015, de nombreux Lahonçais, les Anciens Combattants d'Indochine et d'Algérie, le conseil municipal étaient présents pour commémorer la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Selon le protocole Monsieur le Maire a remis la Croix du Combattant à Gaston PETITDEMANGE Ancien Combattant d'Algérie.



Monsieur le Maire a ensuite lu le message de Jean Marc TODESCHINI Secrétaire d'État du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants.

Aujourd'hui, la France se souvient de toutes celles et de tous ceux qui ont souffert ; des familles condamnées à quitter leur terre, des victimes des bombardements, des prisonniers de guerre, des internés, des déportés. La France se souvient aussi de toutes celles et de tous ceux qui contribuèrent à la victoire que nous commémorons ce jour, qui aux heures les plus sombres, ont choisi, au péril de leur vie, d'embrasser la Résistance ou de rejoindre la France Libre.

Leur engagement et leur sacrifice nous honorent et nous obligent. Ce qui nous remémore qu'un Ancien Combattant est une personne qui, à un moment donné de sa vie, a écrit un chèque en blanc à l'ordre de la « France » pour un montant allant jusqu'au prix de sa vie. Monsieur le Maire a appelé les 7 Lahonçais qui ont sacrifié leur vie pour la France, avant de déposer une gerbe sur le parvis du Monument aux Morts accompagné par les enfants de l'école.

La sonnerie aux Morts et son recueillement d'une minute de silence suivi de la Marseillaise, reprise en chœur par l'assemblée, ont été interprétées par l'école de musique de Lahonce/Urcuit.

En souvenir des Combattants de l'ombre de la Résistance, a retenti le Chant des Partisans. La cérémonie s'est terminée dans la salle des mariages par le vin d'honneur offert par la municipalité de Lahonce.

Bernard PASDELOUP

# LAHONCE

## 2015 en fête

2, 3, 4 et 5 juillet

## Associations

### UNE BELLE EXPOSITION D'AQUARELLE



Le 29 et 30 mai 2015 s'est tenu le vernissage et l'exposition annuelle d'Aquarelles de l'association «Pinceaux, Chevalets et Bonne Humeur» dans la salle des mariages.

L'aquarelle est une technique de peinture communément appelée «peinture à l'eau» mais sous cette appellation réductrice se cachent des possibilités infinies de subtilités et de nuances picturales.

De nombreux visiteurs sont venus admirer les tableaux et les œuvres.

Beaucoup nous ont complimentés sur la qualité des peintures exposées.

L'année prochaine, ne ratez pas cette exposition dont le succès est grandissant!

Pour la reprise des cours le 23 septembre 2015 nous organisons une séance découverte gratuite avec notre professeur et peintre Mme Marie Ange AMORENA. Vous découvrirez le plaisir de peindre ainsi que les membres des 2 équipes du mercredi et du jeudi, enthousiastes et volontaires. Venez nombreux!

#### Pascale GARRETA

Présidente de l'association «Pinceaux chevalets et bonne humeur»

Siège social: 470 chemin de landaboure, 64990 Lahonce  
N°W604005340

Tel: 06.61.59.77.94 - pcebh@outlook.fr

### QI GONG À LAHONCE



Le qi gong est une combinaison de mouvements fluides, de techniques de respiration et de visualisation qui aide la personne à ouvrir ses méridiens. L'énergie (le qi) peut alors circuler en douceur... Cette pratique contribue à structurer les muscles, à renforcer les tendons, et permet de relaxer la colonne vertébrale et les articulations. Le corps devient alors plus souple, fort et harmonieux. Une pratique régulière a pour effet de calmer les émotions perturbatrices et le stress et renforce le système immunitaire.

Le qi gong permet d'expérimenter un profond silence intérieur et de se sentir vraiment détendu. Ainsi, l'équilibre mental et physique est retrouvé et l'énergie harmonisée.

La pratique reflète la douceur, la simplicité et l'état naturel de l'être humain.

L'enseignante, Claudie Escalé est dûment formée et diplômée dans cette discipline et se forme régulièrement pour enrichir son enseignement.

L'association propose à des tarifs associatifs à la Salle Setoain (1er étage) :

-2 cours hebdomadaires:

-le mardi de 19h à 20h15

-le vendredi de 9h15 à 10h30 (les cours s'arrêtent pendant les vacances scolaires et reprendront la 1ère semaine d'octobre)

-1 journée de stage par saison pour comprendre et apprendre

comment s'harmoniser avec l'énergie de la saison

-1 week-end par saison à la montagne

-1 semaine de stage l'été en résidentiel dans les Pyrénées

L'association Alaya invite un Maître de qi gong de renommée internationale qui transmet avec une grande gentillesse et une pédagogie de qualité: le Tibétain Tsultim Karma Namdak. Il proposera un stage à Lahonce à la salle Kiroldegi le 16 et 17 octobre 2015. (stage ouvert à tous, même aux débutants)

Vous trouverez tous les renseignements et détails sur les activités de l'association sur le site.

taper: "qi gong alaya google site" sur votre moteur de recherche ou téléphoner au: 06 14 66 64 92

### CLUB ADOUR PLAISANCE



La saison estivale reprendra le 6 JUILLET pour 7 semaines, centres de loisirs et collectivités locales ont déjà réservé pour les matins et débuts d'après midi. Les cours particuliers sont ouverts à tous (accueil du public de 7 à 77 ans) et ont lieu du lundi au vendredi de 16h à 18h au tarif de 70 Euros (un tarif préférentiel est établi pour les habitants de la Communauté de Communes Nive Adour).

#### MANIFESTATION À VENIR :

##### • Samedi 25 juillet

Portes ouvertes «découverte de l'activité voile pour tous» à partir de 14h

La journée sera clôturée par le verre de l'amitié.

Pour les renseignements 05.59.31.61.33 ou passez nous voir pour découvrir ou redécouvrir les bords de l'Adour au port de Lahonce.

President : Mr Rousset David

Tél : 05 59 31 61 33

Mail : clubadourplaisance@hotmail.fr

Adresse postale : 111 chemin de l'aiguette, 64990 Lahonce

Responsable voile : Gilles Seguin

### LES AMIS DE L'ABBAYE

Le 31 Mai dernier nous avons accueilli à Lahonce Jean Jacques Cripia, l'auteur interprète du « DUO des NON » que nous avons sollicité pour une soirée au bénéfice de la restauration de l'Abbaye.

Il s'est produit dans le cadre d'un one man show qui a conquis une assistance installée autour de lui en soirée «café-théâtre». Les absents n'ont été regrettés qu'un temps car dès l'extinction de la salle, les spectateurs ont été emportés par un artiste en pleine forme et un texte au scalpel traitant du sujet délicat de la vieillesse, un texte qui parlait à chacun, jeunes et moins jeunes.

En deux mots, soirée réussie ! Avant de nous quitter pour rejoindre «Bourcagneux» JJ.Cripia nous faisait part de l'abandon d'une partie de son cachet pour nous aider dans notre action de restauration de l'Abbaye. Sensibles à ce geste de la part du comédien nous l'avons chaudement remercié.

### ATXIK ETA SEGI



Le dernier concours de belote, le jeudi 30 avril aura confirmé le dynamisme de l'association, avec ses 48 équipes participantes, un record pour le village.

Également très actif avec ses 13 participants, les groupes ESPAGNOL, animés par Anna, s'étaient déplacés le 6 mai à FONTARABIE pour une journée dans la suite de leur apprentissage de la langue de Cervantès. Ils envisagent une



seconde sortie plus ouverte aux adhérents, début juillet. Très studieux, le groupe des 8 en INFORMATIQUE, avec son responsable Olivier, persévère dans l'approfondissement des connaissances numériques.

Nos activités se complètent et souvent nous avons bien des surprises quant nos yeux sont guidés différemment sur des lieux que nous connaissions déjà.

Le 2 juin, le groupe s'est déplacé à la découverte de l'histoire à RONCEVAUX où il a été guidé dans la vérité sur la légende de Roland. Une activité inter-villages a promené quelques adhérents dans le QUERCY et l'AVEYRON du 11 au 14 juin.

Le semestre prendra fin lundi 29 juin où les adhérents se rassembleront au lac de LAHONCE pour un repas et une après-midi d'amitié.

La rentrée se fera le LUNDI 31 AOÛT au foyer, à partir de 14 heures, pour les activités cartes, scrabble, jeux divers.

Déjà, le jeudi 10 septembre nous attendent le Musée de la Mer et la Cité de L'Océan de BIARRITZ, pour des visites commentées et la découverte du patrimoine si riche de l'océan.

De la mer à la montagne : juste le trajet pour découvrir le gouffre La Verna et son environnement, à la Pierre Saint-Martin, le 15 octobre. Le départ sera un peu plus tôt et nous n'aurons pas besoin d'amener nos skis.

En ce jeudi 10 décembre, c'est NAVARENX qui nous reçoit, ainsi que le château de LAAS, pour une journée de découverte tant historique que botanique.

Nous terminerons l'année par le réveillon salle Bilgunea, dans l'ambiance et l'amitié dont nos adhérents partagent les secrets.

Pour toutes ces activités, vous pouvez joindre les responsables soit par téléphone dont les coordonnées se retrouvent sur site de la commune :

<http://www.lahonce.fr/associations/atxik-eta-segi>,

soit directement :

Président: M. Jean Marie SALDIBOURE 06 80 04 48 76

Secrétaire : Bernard MARQUESTAUT - 05 59 31 54 55.

## ESKULARI



Depuis le dernier article remontant à décembre 2014, bon nombre de titres ont été glanés par nos joueurs de main nue. Celui qui s'est le plus illustré est Mickaël DARMENDRAIL, qui a décroché dans la catégorie junior les titres de champion du Pays-Basque et champion de France en trinquet avec son frère Marc.

Ensuite en tête à tête, Mickaël a également été titré champion du Pays-Basque et champion de France (voir photo).

En troisième série, Clément MARTIARENA et Mathieu LARCABAL ont atteint également le stade de la finale en trinquet.

Toujours en trinquet, en championnat de ligue du Pays-Basque groupe B, l'équipe des minimes Baptiste ANDRE et Aitor CACHENAUT a remporté sa première finale.

En Union basque, deux lahonçais ont été à l'honneur : tout d'abord Adrien PREUILHO aidé de son partenaire Baptiste ELISSALDE qui ont atteint le stade de la finale en trinquet, en catégorie poussin.

Toujours en union basque, les juniors Benjamin ETCHEBARNE aidé de son partenaire Tom BIZEAU ont décroché leur premier titre.

La saison estivale avec ses compétitions en place libre a démarré. Nous profitons de ces quelques lignes pour rappeler que les entraînements en fronton ou en salle Kiroldegi ont lieu tous les mercredis et samedis, de 14h00 à 17h00 d'avril à juillet.

Nous remercions donc par avance les autres utilisateurs de rendre accessibles ces espaces aux licenciés du club Eskulari pour son école de pelote basque à main nue.

Côté actualités à venir, veuillez déjà cocher dans vos agendas la date du 14 novembre 2015, jour de la fête annuelle du club ESKULARI qui se déroulera au trinquet de Villefranque.

On pourra assister à une partie disputée entre quatre joueurs élite pro, précédée d'une partie opposant les jeunes du club. Ensuite un groupe folklorique basque (des démarches de réservation sont en cours) animera la soirée jusqu'au chaleureux repas, qui rencontra un vif succès lors de sa première édition 2014.

Un grand merci à tous ceux qui œuvrent de près ou de loin pour permettre à nos joueurs de parvenir à de tels résultats.

Nous remercions également les partenaires financiers qui permettent au club d'assurer des investissements indispensables à sa continuité.

N'hésitez pas à aller visiter notre site internet [www.eskulari.com](http://www.eskulari.com) afin de suivre la vie du club.

Salutations sportives et bonnes vacances à tous.

## MUSIQUE VAL D'ADOUR



Cette année (2014/2015) le nombre d'élèves est en augmentation pour la 3ème année consécutive. Nous avons actuellement 55 élèves (enfants, adolescents et adultes).

Nous proposons des cours d'éveil musical et de solfège le mercredi après-midi pour enfants et adultes/adolescents : 1 classe d'éveil musical, 4 niveaux enfant et 1 niveau adulte.

Les autres jours de la semaine cours d'instruments : Accordéon (le samedi), Batterie (le mardi), Guitare (le mardi et le jeudi), Piano (le lundi et le jeudi), Saxophone (le lundi), Trompette (le vendredi). Les cours de solfège sont collectifs, 1 heure par semaine et les cours d'instruments sont particuliers, ½ heure par semaine.

Une réunion d'information aura lieu au mois de septembre pour la rentrée prévue le lundi 28 septembre pour les cours d'instruments et mercredi 30 septembre pour les cours d'éveil musical et de solfège.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Serge Milhé : 06.76.95.07.30

## ARDANAVY FC

Félicitation à notre équipe B qui monte à l'échelon supérieur. Un très gros regret pour notre équipe A qui finit 3ème (départagé au goal average) et seul les 2 premiers montent. Un peu plus de sérieux cet hiver aurait fait la différence.

Pour le reste des équipes, un bon bilan dans l'ensemble. Les U15 avec leurs coachs Hervé et Peio nous ont fait plaisir avec de très gros progrès dans le jeu. Notre école de foot a bien progressé comme en témoigne nos équipes U11 et U12 finalistes du tournoi consolante à DAX et BOUCAU, sans oublier nos jeunes pousses des U6 aux U9 qui ont fait des bons tournois de fin de saison.

Un bon bilan extra sportif avec de nombreuses manifestations organisées (Tournoi de sixte, match Bordeaux/ Lens, concours de belote, carnaval à Urcuit, forum des assos, emballage cadeaux à Go sport, Téléthon...). Merci à tous les participants et aux bénévoles.

Une nouvelle saison va bientôt démarrer, on vous attend nombreux sur les terrains (à partir de 5 ans) et en dehors (n'hésitez pas les papas et les mamans) à venir renforcer les différentes commissions (car ce sont les mêmes qui cumulent) animations, sponsoring et tout le reste.

Pour tout renseignement :

Thierry CRABOS : 06 01 91 73 27

Régis CASTILLON : 06 10 94 16 35

**Bonnes vacances et RDV aux forums des ASSOCIATIONS :**

- A URT le 29/08/2015
- A URCUIT le 05/09/2015
- A BRISCOUS le 06/09/2015
- A LAHONCE le 12/09/2015

**AUPA ARDANAVY FC**



## GYMNASTIQUE ADOUR



L'association GYMNASTIQUE ADOUR vous propose les cours suivants :

- Gymnastique (le lundi de 19h à 20h et le jeudi de 20h à 21h)
- Yoga derviche (le mardi de 9h15 à 10h15)
- Stretching (le mercredi de 9h00 à 10h00)

Pour la rentrée de septembre 2015, nous étudions la possibilité d'ouvrir un cours de PILATES le lundi de 18h à 19h, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions. Nous faisons un petit recensement, si ce nouveau cours vous intéresse, n'hésitez pas à nous appeler (voir numéro ci-dessous).

Tous les cours sont dispensés par des professeurs diplômés et ont lieu dans la petite salle Kiroldegi.

Ces cours sont ouverts à toutes et tous (mais oui, pour vous aussi messieurs), quelle que soit votre condition physique.

Pour ces différentes activités, l'association met à disposition des adhérents du matériel divers : tapis de sol, ballons, bâtons, élastibandes, haltères mousses et rigides, steps, ....

L'essai est gratuit et sans engagement (les deux premières semaines), alors n'hésitez pas, venez faire un essai.

Nous proposons également, pour les nouveaux adhérents uniquement, une adhésion partielle jusqu'aux vacances de Noël.

Les adhésions ont lieu lors des cours (avant ou après), et sont également possibles en cours d'année (un tarif dégressif est alors appliqué).

Les cours reprennent mi-septembre et se terminent fin juin.



Pour tout renseignement vous pouvez appeler aux numéros suivants : (le soir à partir de 18h30) 05.59.42.95.03 (Dominique) ou 05.59.31.50.69 (Annie)

L'association GYMNASTIQUE ADOUR vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour la prochaine saison.

## LAHONCE TIAG'S 64



Bonjour à vous lectrices et lecteurs lahonçais !

Nous avons eu le plaisir de vous rencontrer de façon plus intime cette année au cours du Téléthon. Ce fut pour nous un grand plaisir d'y participer. Nous avons pu partager ce projet avec les membres des Associations du village, dans une ambiance très chaleureuse et très enrichissante humainement et ça fait du bien !

Malheureusement pour le carnaval nous n'étions pas disponibles, mais nous comptons bien y participer l'année prochaine.

Lahonce Tiag's 64 vous encourage à venir « taper du talon » à la prochaine rentrée, alors ne soyez pas timide, vous avez été nombreux à participer à l'initiation et avec succès lors du Téléthon !







### HIK HASI



Les chanteurs d'Hik Hasi chantent avec Karolin Philips et Michel Ducau.

L'euskara (langue basque) est un joyau de notre patrimoine. L'Académie de la langue basque en 1968 en a fixé les règles lexicales, grammaticales et d'orthographe. L'enseignement du basque aux enfants dans les écoles publiques connaît un très fort engouement (au Pays Basque 2 élèves sur 3 en maternelle apprennent le basque). Les parents peuvent également accompagner leurs enfants dans cet apprentissage. Notre association propose cette découverte de la langue basque afin de mieux comprendre cet environnement quotidien et ainsi participer à la sauvegarde de cette richesse. La rentrée des cours 2015-16 débutera début octobre 2015, nous prendrons les inscriptions début septembre. Pour plus de renseignements contactez les numéros de téléphone ci-dessous. L'activité «chants populaires basques» aura également progressé en enrichissant son répertoire de nouveaux chants traditionnels. Ces deux activités correspondent au but de notre association qui est de promouvoir la pratique de la langue basque dans la commune.

Cette première partie d'année 2015 aura été chargée en activités:

- Participation au carnaval de Lahonce;
- Le 7 mars, sortie cidrerie en HEGOALDE avec un bus pratiquement comble et une super ambiance ;
- Participation à l'anniversaire de la chorale paroissiale ;
- Participation à la korrika avec l'achat d'un kilomètre sur Villefranque ;
- Participation à l'anniversaire du groupe local de danse basque TTIRITTAK.
- Le 1er mai, Karolin Philips et Michel Ducau sont venus nous rendre visite lors d'une répétition. Nous avons passé une très bonne soirée autour d'une bonne table le tout ponctué de nombreux chants.

Pour terminer la saison en beauté, nous organiserons comme tous les ans le traditionnel « Lehuntzen kantuz » le samedi soir des fêtes de Lahonce. Donc, si vous souhaitez vous joindre à nous pour partager un moment de convivialité, cochez déjà cette date sur votre agenda.

Si nos activités vous intéressent, vous pouvez contacter:

- Kako Dabbadie au 06.83.83.01.06
- Martine Charron au 05.59.31.55.49

Dès à présent, vous pouvez également cocher sur vos agendas la date du dimanche 11 octobre 2015 avec le traditionnel vide grenier conjointement organisé avec nos amis de Pesa Motema qui organiseront les randos et sorties VTT le même jour.

« Uda on deneri eta heldu den sartze arte » ce qui signifie « Bon été à tous et à la rentrée prochaine »

### LES CHASSEURS DE SAINT-HUBERT

Les chasseurs de l'association Saint Hubert cote Basque vous rappellent que si vous avez des dégâts dans vos poulaillers veuillez les signaler à M. SAVALOIS ROBERT (tél. 06 72 03 67 51) pour qu'il puisse organiser des battues aux nuisibles avec le lieutenant de l'ouvèterie. Merci.

### ART MOUVEMENT SANTÉ



Dans la redécouverte de l'équilibre global du corps.

#### SAISON 2015 – 2016 À LAHONCE

De la prévention à la création de l'art à la santé  
**L'EQUILIBRE CORPOREL GLOBAL en GYMNASTIQUE HOLISTIQUE METHODE DR EHRENFRIED®**  
Enfant – Adulte – sénior

Une gymnastique préventive à visée thérapeutique « La Gymnastique Holistique » qui prend en charge dans une compréhension globale, l'équilibre corporel de chacun - à tous les âges de la vie.

**Ressentir - Comprendre - Prendre conscience - S'approprier - Intégrer** les mouvements, gestes et coordinations qui restaurent et préservent, dans un vécu apaisé et maîtrisé du corps, les capacités physique de chacun en confiance et autonomie. Une éducation corporelle globale, sous la conduite attentive du praticien en séance de petit groupe, pour le confort de tous.

#### • Une Gymnastique préventive qui s'adresse à tous :

La Gymnastique holistique Méthode du Dr Ehrenfried®, intervient dans une prise en charge spécifique et adaptée dans les problématiques de raideurs, crispations, douleurs (cervicalgies, dorsalgies, lombalgies, arthrose) consécutifs à des déséquilibres fonctionnels qu'engendrent l'âge, les habitudes de vie, les traumatismes, le stress et chocs psychiques.

• **Pour les aînés** la Gymnastique Holistique oriente le travail sur l'équilibre et l'aplomb, remarquablement préventive des chutes

• **Pour les enfants**, elle est une démarche pédagogique créative, et ludique qui s'appuie sur les besoins de l'enfant pour une rééquilibration progressive et globale de la posture et de ses aptitudes psychomotrices, pour une croissance harmonieuse.

• **Lahonce salle Sétoain 1er étage – renseignez – vous**

• **Séances de groupe hebdomadaire Lundi - Mardi - Mercredi - Samedi**

• **Séance hebdomadaire adulte tout public**

• **Séance hebdomadaire spécial aînés**

• **Séance hebdomadaire pour les enfants**

*Transmission : Sylvie Molina*

*Education Somatique*

*L'Equilibre Corporel Global – Enfant – Sénior – Adulte*

*Praticienne Certifiée Méthode du Dr Ehrenfried AEDE Paris*

*Agréée DRAC et EN pour intervenir en milieu scolaire*

*Intervient en IME dans le polyhandicap*

#### Pour la rentrée 2015 à Lahonce

• **Des portes ouvertes pour découvrir la gymnastique holistique au cours de la saison**

• **Des journées à thème associant un professionnel de la santé :**

- La prévention de l'arthrose

- Comment préserver en bonne santé sa colonne vertébrale

- Retrouver un péréinée par une approche globale du corps

• **NOS STAGES Tout Public en GYMNASTIQUE HOLISTIQUE**

- Du 1er au 5 août 2015

- Stage d'automne octobre 2015

- Pâques 2016

- Été 2016

*Pour en savoir plus contactez nous.*

*ASSOCIATION ART MOUVEMENT SANTE*

*06.82.17.69.43 artmouvementsante@orange.fr*

*Pour en savoir plus gymholistique blog .free.fr*



### CATM.TOE

Comme chaque année, les anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Théâtres d'Opérations Extérieures (CATM.TOE) ont contribué très largement au maintien du devoir de mémoire par l'organisation et la représentation aux différentes cérémonies commémoratives. C'est ainsi qu'ils ont participé à LAHONCE aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, armistices des guerres 39-45 et 14-18. Le 5 décembre, s'est tenue l'assemblée générale de la section au cours de laquelle il a été procédé au renouvellement du bureau. Ont été élus, Président Louis PINAN qui conserve la fonction de trésorier, Robert SALLANNE, Président sortant, Vice-Président et Gérald DOREY qui conserve le secrétariat. A l'issue, ce jour de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a donné lieu à un recueillement et un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Malheureusement, quelques jours plus tard nous quittait notre porte-drapeau Gérard GALDOS. Enfant de LAHONCE où il vit le jour en 1935, il était fier de cette fonction qu'il occupait depuis 2012, portant haut les couleurs tant aux cérémonies locales que régionales, telles qu'à BAYONNE, ANGLET, ITXASSOU, HASPARREN, BIDART et autres. Appelé en 1957, il a servi pendant plus de 2 ans au MAROC et en ALGERIE ce qui lui valut l'attribution de plusieurs décorations.

Nous venons récemment de perdre notre camarade Jean-Christian DARASPE. Né à ANGLET en 1939 il a été appelé en 1959 et a servi pendant plus de 20 mois en ALGERIE ce qui lui a valu également l'attribution de décorations.

Nous partageons profondément la douleur de leurs épouses Pierrette et Danielle, de leurs enfants, petits enfants, leurs familles et les assurés de notre soutien.

Adieu Gérard et Jean-Christian, vous nous manquez beaucoup. Lors de la cérémonie du 8 mai, commémorant le 70ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, Félix LARRE a pris ses fonctions de porte-drapeau de la section.



Le bureau et notre porte-drapeau Gérard GALDOS.

### TTIRITTAK ELKARTEA



2 nouveaux membres ont rejoint notre groupe et ont vite appris quelques danses folkloriques pour pouvoir participer à notre journée du 17 mai, qui a marqué nos 20 ans d'existence. Les txistulari ont animé la messe de 11h. Le ciel a été clément ce jour là.

Ainsi nous avons pu montrer notre répertoire sur le fronton avec le concours de HIK-HASI.

A l'issue du spectacle, un foulard créé pour la circonstance a été remis à Lina Hirriberronde qui est à l'origine de la création de ce groupe. Nous en profitons pour remercier chaleureusement toute la chorale ! Pour fêter cet événement, nous avons offert le verre de l'amitié à toutes les personnes présentes.

Les répétitions continueront cet été pour assurer les diverses manifestations pour lesquelles nous avons été sollicités.

**9 juillet, 30 juillet et 20 août** : les jeudis de Bidache (époque 1793)  
**20 septembre** : la journée du patrimoine et médiévale de Lahonce

Puis TTIRITTAK s'octroiera un repos bien mérité pour mieux reprendre les répétitions à partir du mardi 13 octobre 2015.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement et événement

Bel été à tous.  
Le bureau



## COMITÉ DES FÊTES

Cette année fut loin d'être ennuyeuse pour le Comité des Fêtes ; en effet après notre participation au Téléthon, nous avons défilé au Carnaval inter-associatif tout en conservant nos événements dont certains sont devenus traditions. Nous parlons bien sûr du repas de l'Age d'or, ce repas que nous concoctons en y conviant les anciens du village. Il était cette année encore une réussite, avec de beaux moments de partage entre les générations lahonçaises.

Nous avons lancé une innovation cette année, le LehuntzeTaPek, le 2 Mai. Il s'agit d'une course à obstacles, déguisés, qui eut un succès prometteur nous encourageant pour les années suivantes... Il a été suivi d'une soirée «Pub» avec burgers maison et dégustation de bières, animée par Troup'Adour.

Bref, nous ne nous sommes pas ennuyés ! Mais ce n'est pas fini, car les fêtes arrivent à grand pas. Des fêtes encore plus riches en animations, comme le retour de la partie de pelote le dimanche après-midi ou (une première pour nos festivités) une course d'aviron ouverte à tous, sur le lac, le samedi matin.

Toutes les activités proposées seront cette année encore gratuites. Elles sont financées grâce à la Mairie, à nos partenaires et surtout à vos dons lors de la présentation de la plaquette en faisant du porte à porte.

Nous comptons sur votre participation cette année encore du 2 au 5 Juillet pour passer de bons moments ensemble et pour découvrir les activités proposées comme la belote, le méchoui, le cabaret ou encore le concert de Kolinga, ce groupe fraîchement créé aux inspirations africaines et déjà sur les plus grandes scènes comme le festival EHZ par exemple...



## PATCHWORK

Les 9,10 et 11 avril dernier nous avons exposé les ouvrages réalisés par les adhérentes au cours de l'année. Après une inauguration bien réussie dans la joie et la bonne humeur nous avons eu le plaisir de recevoir de nombreux visiteurs intéressés.

Nous reprendrons nos activités le lundi le 5 octobre prochain à 14h. et nous accueillerons avec plaisir toutes celles qui voudront se joindre à nous.

L'atelier se déroule tous les lundis hors vacances scolaires de 14h. à 17h. salle Bilgunea.



## PIED FLEX



Christine Bonifait propose des cours de Zumba/Danse pour les adultes et pour les jeunes à partir de 8 ans.

Cours tous les mercredis à la petite salle kirolegi  
Cours enfants et adolescents 18h15 /19h15  
Zumba adultes 19h30/20h30  
Renseignements sur le site, <http://www.piedflex.com/>

### Pour les fêtes de Lahonce :

Flashmob le samedi : une vidéo sera mise sur you tube  
Participation le dimanche au spectacle des associations.

### Contact:

Christine Bonifait : 06 88 57 90 26  
[christine@bonifait.com](mailto:christine@bonifait.com)

## ÉCOLE SHIN WA SHIATSU DÔ

### LA VOIE DU SHIATSU POUR LA PAIX DU CORPS

Violette Melendez, praticienne de Shiatsu thérapeutique depuis plus de vingt ans, a d'abord été formée aux USA, à l'école de Michio Kushi, puis en France auprès de Thierry Riesser et Yoko Saito, et a effectué enfin un séjour d'études à l'école-mère au Japon.

Elle enseigne le Shiatsu thérapeutique à Lahonce depuis 2012, à travers un cursus complet (pratique et théorique), dans le respect de la tradition et de l'exigence japonaise.

Cette formation de Shiatsu est proposée à tous ceux qui veulent en faire leur profession, ou plus simplement un moyen de progression personnelle et de pratique en famille et entre amis.

En effet, cet enseignement comprend 2 niveaux :

- un niveau à visée « Familiale » (ou Bien-être), permettant une pratique simplifiée et se déroulant sur 1 an
- un niveau thérapeutique professionnel se déroulant sur 4 ans

Bien qu'exclusivement manuel, le Shiatsu est très proche de l'Acupuncture, à la fois par ses origines et ses principes de travail, il est donc un excellent outil pour la santé de chacun. Sa pratique n'a cessé de prendre de l'importance ces trois dernières décennies dans notre pays.

Aujourd'hui, le Shiatsu offre donc des possibilités professionnelles d'avenir, ouvertes à la fois sur soi et sur la santé des autres.

Il est reconnu par le parlement européen, depuis 2002, comme faisant partie des huit thérapies naturelles complémentaires.

### Pour nous contacter :

Violette Melendez  
Portable : 06 07 01 19 47  
Ou appeler le 05 59 52 75 58  
(secrétariat du cabinet de Shiatsu à Atlanthal).  
Toutes les informations sont sur le site web : [www.shiatsu-pays-basque.fr](http://www.shiatsu-pays-basque.fr)  
Vous pouvez aussi consulter la page Facebook : Violette Melendez. Ecole de Shiatsu thérapeutique Pays basque

## Agenda Noiz, zer



### JUILLET 2015

- 2 au 5 Juillet : FÊTES DE LAHONCE - programme en page 12
- 11 Juillet : Arrachage de la Jussie
- 12 Juillet : ABBAYE DE LAHONCE-Visite à 18h
- 12 au 17 juillet : ESPACES JEUNES - Voyage à Barcelone
- 24 Juillet : Concert avec le groupe UCAYALI dans le cloître ou l'église à 21h
- 26 Juillet : ABBAYE DE LAHONCE- Visite à 18h
- 27 Juillet : ESPACES JEUNES - nettoyage voiture par l'ALSH 10h/18h

### AOÛT 2015

- 3 Août : ABBAYE DE LAHONCE - Visite à 18h
- 9 Août : ABBAYE DE LAHONCE - Visite à 18h
- 23 Août : ABBAYE DE LAHONCE - Visite à 18h
- 29 Août : ESPACE JEUNES : Fête de l'été à partir de 18h30

### SEPTEMBRE 2015

- 6 Septembre : ABBAYE DE LAHONCE - Visite à 18h
- 12 Septembre : Forum des associations de 9h à 13h
- 19 Septembre : ABBAYE DE LAHONCE : Réunion publique et conférence sur les travaux de restauration à 10h
- 19 Septembre : ABBAYE DE LAHONCE - Visite à 18h
- 20 Septembre : AMIS DE L ABBAYE - Fête médiévale
- 20 Septembre : FETE MEDIEVALE - Visite de l'abbaye à 17h
- 26 Septembre : Concert avec le groupe AYLE dans la petite salle Kirolegi à 21h

### OCTOBRE 2015

- 3 Octobre : AMIS DE L ABBAYE-Concert BIOTA
- 11 Octobre : HIK HASI et PESA MOTEMA SOLIDAIRE Vide grenier et rando pédestre et vélo
- 16 Octobre : ESPACE JEUNES - Soirée raclette
- 24 Octobre : TROUP'ADOUR - Soirée cabaret

### NOVEMBRE 2015

- 22 Novembre : Concert avec le groupe ELGARREKIN d'Hasparren dans l'église à 16h



## La Gazette de Lahonce Lehuntzeko kasetta

### Mariages :

JOUZEAU Eric et BUCIOL Brigitte Dominique ..... 23/04/2015  
MOURÃO RODRIGUES Ângelo Manuel  
et BLAZQUEZ Natacha Julienne ..... 02/05/2015  
ETCHETO Thierry et FELZINE Marjorie ..... 20/06/2015

### Naissances 2014 :

MARTIARENA SUHUBIETTE Kepa Loan ..... 07/12/2014  
POIRSON LEBEL Swann Hélène Céline ..... 27/12/2014

### Naissances 2015 :

SABAROTS Naïa ..... 03/01/2015  
SARRAN Nolan ..... 13/01/2015  
VINATIER Julia ..... 14/01/2015  
GOMEZ Naïa Gladys ..... 26/01/2015  
BERTIN-ETCHEVERRY Oona ..... 08/02/2015  
TISSET TAUZIN Théa ..... 11/02/2015  
VAN DE VELDE Mya Rose ..... 25/02/2015  
BARRIERE Andrew Jean-Marc ..... 10/03/2015  
COELHO Eneko Pierre ..... 21/03/2015  
LABEYRIE Maëlie Andréa Laurie ..... 25/03/2015  
EVENS Aliyah ..... 13/04/2015  
AMIEL Louise ..... 21/04/2015  
ITURRINO EHULETCHÉ Loritz ..... 28/04/2015  
PORTE Armand ..... 28/04/2015  
ETCHEVE Louis ..... 12/05/2015  
BENEUF Arnaud ..... 21/05/2015

### Décès :

ETCHAÏDE Sauveur Raymond ..... 15/03/2015  
AUGÉ René François Jean ..... 17/03/2015  
LESPIELLE Jeanne Julienne épouse BLAZQUEZ ..... 25/03/2015  
DARRIGOL Marie épouse SALLABERRY ..... 09/04/2015  
BORDONADO Gérard ..... 22/04/2015  
DESTRAÇQ Elisabeth Louise Jeanne épouse ROBERT-LAPUYADE ..... 10/05/2015  
LAVIGNASSE veuve ZARAGOSA ..... 03/06/2015  
CAZENAVE Gilbert ..... 07/06/2015  
NAVARRON Marie-Thérèse épouse DULAC ..... 16/06/2015



# LAHONCE

## 2015 en fête

### Lehutzeko Bestak

2, 3, 4 et 5 juillet

TOURNOI DE BELOTE

MÉCHOUI

ZANONYMES

TXALAPARTA

CABARET

KOLINGA



## A noter

### Gogoan hartzeko

#### Numéros essentiels

Ecole : 05 59 31 51 54

Cantine - garderie : 05 59 31 62 44

Pompiers : 18

Gendarmerie : 05 59 42 53 10

#### Conciliateur de justice

M. Alain Algayan

Appeler la mairie de Saint Pierre d'Irube pour rendez-vous  
tél : 05 59 44 15 27

#### Assistante sociale :

Mme Melet, assistante sociale de circonscription fera une permanence, tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois de 9h à 12h.

Les rendez-vous se prennent à l'avance en téléphonant à la Maison de la Solidarité Départementale d'Ustaritz au 05 59 70 51 51.

#### CCAS

Portage de repas, complémentaire santé

• CCAS St Pierre d'Irube : tél : 05 59 44 03 53

Aides ménagères mandataire / prestataire

• Mairie de Lahonce : tél : 05 59 31 55 10

#### LOCATION TABLES ET CHAISES

Contactez la Mairie : 05 59 31 55 10

#### CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

SUD OUEST : Fabienne Gorostegui

tél : 06 98 81 84 62

Mail : corresp.lahonce@hotmail.fr

RADIO GURE IRRATIA : Jean Bernard Etchebarne

3 lot. Irigoïn - 64990 LAHONCE

tél : 05 59 42 60 36

Mail : jb.etchebarne@orange.fr

Horaires d'intervention à Gure Irratia. Le point info de Lahonce est diffusé un jeudi sur deux.

Diffusion aux alentours de 9h10.

LA SEMAINE DU PAYS BASQUE : Pierre Lasterra

tél : 05 59 58 05 05

p.lasterra@lasemainedupaysbasque.fr

#### Horaires

MAIRIE : 05 59 31 55 10

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

et de 13h30 à 18h

Samedi de 10h à 12h permanence d'un adjoint

Pour prendre rendez-vous avec Mr le Maire

ou ses adjoints, téléphonez au secrétariat

E-mail : contact@lahonce.fr

AGENCE POSTALE : 05 59 31 51 35

Du lundi au samedi de 8h45 à 12h15

Centre de distribution St Pierre d'Irube - tél : 05 59 44 29 70

DÉCHETTERIE : 05 59 42 02 07

Route de l'Abbaye - CD 161 (à proximité du PN 348)

Mardi - jeudi - samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

#### Transports

Les horaires des transports sont disponibles sur le site

[www.CG64.fr](http://www.CG64.fr)



Conception / Impression : Imprimerie Mendiboure - Anglet  
Crédits photos : Marc Van Loey

#### JEUDI 2 JUILLET

UZTAILAREN 2A OSTEGUNA

20h : TOURNOI DE BELOTE par équipe

Sandwichs et bar sur place.  
Inscriptions pendant celles du méchoui.

Nombreux lots...

20etan BELOTA TXAPELKETA

Izen-emateak zikirokoarekin batean.

#### SAMEDI 4 JUILLET

UZTAILAREN 4A LARUNBATA

10h30 : COURSE D'AVIRON sur couralin avec l'association Escumayes-Talasta  
Ouvert à tous au lac Arbéou

15h - 17h : MINI LEHUNTZETAPEK, Jeux pour enfants  
course à obstacles  
Maquillage pour les enfants avec ballon

18h30 : LEHUNTZEN KANTUZ Chants traditionnels avec Hik Hasi  
Euskal kantuak, Hik Hasi-k emanik

20h15 : FLASH MOB avec Pieds flex  
La vidéo de répétition est à découvrir sur YouTube et sur les pages Facebook du Comité des Fêtes et de la Commune de Lahonce.

20h30 : SOIRÉE CABARET Miss Cabaret  
KABARET GAUA

23h : BAL



#### VENDREDI 3 JUILLET

UZTAILAREN 3A OSTIRALA

19h : Ouverture des fêtes

20h : MÉCHOUI ZIKIROA

Prix du repas adulte : 20€ Vin compris  
Prix du repas enfant (-12ans) : 8€

Réservation à la salle Kirolegi entre 18h et 20h les :  
Mardi 23 Juin - Mercredi 24 Juin  
Jeudi 25 Juin - Vendredi 26 Juin

Attention places limitées!

ANIMÉ PAR TROUP'ADOUR

#### DIMANCHE 5 JUILLET

UZTAILAREN 5A IGANDEA

10h30 : MESSE SOLENNELLE avec la Chorale de Lahonce

11h30 : Partie de PELOTE À MAIN NUE avec les jeunes de l'école de pelote Eskulari

12h30 : APÉRITIF offert par le Comité des Fêtes à tous les Lahonçais, accompagné de musique

13h : REPAS organisé par l'Espace Jeunes Entrecôte / Frites - 7€ par personne.  
Réservations en même temps que celles du méchoui

Vers 16h : SPECTACLE Associations de Lahonce

17h : PARTIE DE PELOTE avec les meilleurs joueurs du moment  
PILOTA PARTIDA

19h : KOLINGA

REPAS SUR PLACE (sans réservation)  
Chipirons à la plancha - frites  
Txipiroiak ontzixkan, fritekin

BANDA DE IRISSARRY après concert.  
IRISSARRIKO BANDA gero kontzertua.

23h : TXALAPARTA PYROTECHNIQUE

#### Le Comité des Fêtes Besta Komitea



ainsi que d'autres bénévoles qui nous aident ponctuellement pendant les fêtes que nous...